

PROCÈS-VERBAL de la **23^e AGA** - Assemblée Générale Annuelle des membres de la **Fondation Maison Dauphine**, tenue à la Chapelle des Jésuites au 20 rue Dauphine, le 24 septembre 2025, prévue à 19h00.

Présents : Pierre Lapointe, Annie Clément, Éric Dionne et Olivier Hamel.

Absente : Annie Bélisle, Marco Sohler, Lynda Germain, Pascal Pomerleau.

Invitée : Sylvie Martineau, directrice de la Fondation.

Avant l'ouverture de l'AGA il y a eu la nomination de :

- L'animateur de l'AGA de la Fondation Pierre Lapointe : Olivier Hamel propose et Éric Dionne appuie.
- La secrétaire de l'AGA de la Fondation Sylvie Martineau : Olivier Hamel propose et Éric Dionne appuie.

1. Ouverture de l'Assemblée

Le quorum étant atteint, le président de la Fondation, M. Pierre Lapointe, déclare l'assemblée ouverte à 20h02. Il mentionne que les membres ont été convoqués en juillet par courriel, dans les délais prescrits aux règlements généraux et qu'un avis a été publié dans le Journal Le Carrefour en août 2025.

M. Lapointe souhaite la bienvenue à tous et présente les membres du conseil d'administration et la Directrice au développement philanthropique de la Fondation.

2. Adoption de l'ordre du jour

AA-2025-01 Sur proposition de Olivier Hamel appuyé par Éric Dionne le CA accepte l'ordre du jour :

3. Assemblée Annuelle des membres du 24 septembre 2025

3.1 Procès-verbal - Adoption du procès-verbal 18-09-2024

Le procès-verbal de l'AGA 2024 a été envoyé aux membres du CA de la FMD en juillet par courriel et a été retourné aux membres tout juste avant l'AGA le 22-09-2025, le président tient pour acquis que le PV a été lu par les membres.

AA-2025-02 Sur proposition de Annie Clément appuyée par Olivier Hamel il est unanimement résolu :

- D'APPLIQUER une dispense de lecture à voix haute du procès-verbal et qu'il est aussi par le fait même approuvé.

4. États financiers pour l'exercice financier clos le 30 juin 2025

- 4.1** Le rapport de l'auditeur atteste que tout est conforme aux normes comptables Canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Monsieur Pierre Lapointe a fait la présentation des États Financiers.

AA-2025-04 Sur proposition de Olivier Hamel appuyé par Éric Dionne, il est unanimement résolu :

- DE RECEVOIR le rapport de l'auditeur indépendant pour l'années 2024-2025

M. Pierre Lapointe s'est entretenu avec M. Simon Hamel de la firme comptable Coeficia, pour discuter certains points dans les États financiers et demander des changements. Une note numéro 9, page 15, a été ajoutée pour le Fonds de dotation Lehner Netsh. Mme Clément fait aussi mention qu'il serait bien d'ajouter une mention que le Fonds Lehner-Netsh est destiné à offrir du financement à l'École selon les volontés de la légataire. M. Lapointe présente les États Financiers audités pour l'exercice 2024-2025.

Il fait la lecture du fondement de l'opinion avec réserve et souligne leurs responsabilités comprises dans le rapport de l'auditeur indépendant. Il présente les produits, l'évolution des actifs nets et le bilan. En conclusion, l'auditeur indépendant est d'avis qu'à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 juin 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Le conseil d'administration a la responsabilité de recommander l'adoption des états financiers audités.

AA-2025-05 Sur proposition de Éric Dionne appuyé par Olivier Hamel il est unanimement résolu :

- D'APPROUVER les états financiers audités de la Fondation Maison Dauphine pour l'exercice clos le 30 juin 2025.
- D'AUTORISER le président et le secrétaire-trésorier à signer les états financiers audités.

4.2 Nomination de l'auditeur indépendant pour l'exercice en cours

Les règlements généraux stipulent que les membres en assemblée annuelle nomment la firme d'auditeurs indépendants, Coeficia pour 2026 et que nous devons aller en appel de propositions pour l'année suivante.

AA-2025-06 Sur proposition de Olivier Hamel appuyée par Éric Dionne, il est unanimement résolu :

- D'APPROUVER la nomination de la firme comptable Coeficia, à titre d'auditeur indépendant pour l'exercice se terminant le 30 juin 2026.

5. Rapport Annuel d'Activités 2024-2025

Pierre Lapointe, président annonce que pour la dernière année, les dons et commandites ont été plus difficiles à aller chercher. Il y a beaucoup d'organismes à Québec et toutes les causes sont importantes. Il informe aussi l'auditoire que la Fondation a recommencé à participer à des activités de réseautage et bénéficie pour voir ce qui se fait et aussi pour tisser de nouveaux liens.

Il mentionne également que nous avons mis en place deux nouvelles façons de solliciter des dons, soit via un Envoi postal géociblé à plus de 4000 personnes habitant dans les secteurs de Sainte-Foy, Sillery et Saint-Augustin. Nous avons aussi instauré le don par Texto, une activité peu couteuse et rapide à mettre sur pied pour aller chercher des dons qui seront facturés directement sur le compte de téléphone cellulaire des usagers.

Il annonce aussi que L'Open House qui s'est tenu le 19 novembre 2024 dernier au Palais Montcalm a permis d'amasser la somme de 143 000\$. Nous avons également associé à cette soirée le don par Texto.

Pour ce qui est de la première édition du Cocktail au Diamant, qui s'est tenue le 17 juin dernier, nous avons amassé 45 000\$. Plus de 200 personnes ont assisté à la soirée sous la présidence d'honneur de l'ancien maire de Québec, Régis Labeaume. Il annonce à l'assemblée que nous reconduirons l'an prochain cette activité dans une formule améliorée et espérons avoir un achalandage plus grand. M. Lapointe affirme que c'est un bon coup d'être allé chercher M. Labeaume et que son implication fera certainement une différence. Il sera président d'honneur de tous nos évènements futurs.

M. Lapointe, mentionne également que le Journal L'Inconditionnel envoyé 2 fois par année à nos donateurs(trices) engendre normalement des retombées importantes, mais malheureusement la grève de Postes Canada, tout juste avant le temps des Fêtes nous a privé de revenus importants. En revanche le nombre de dons en ligne a augmenté, mais nous ne pouvons pas attribuer ces entrées d'argent à l'envoi de *L'Inconditionnel* hiver 2024.

Il indique aussi que la Fondation et La Dauphine ont convenu d'une entente pour le transfert de certains dons privés reçus par La Dauphine et qui ont été remis à la Fondation.

Une autre nouveauté cette année, nous avons créé un regroupement de gens d'affaires, issus de divers milieux à titre d'Ambassadrices & Ambassadeurs de La Dauphine. L'objectif est de les impliquer dans nos activités de financement afin que ces derniers en fassent la promotion à travers leur réseau de contacts respectifs. Nous avons recruté pour la dernière année, 11 personnes qualifiées et soucieuses de s'impliquer pour la cause des jeunes de La Dauphine.

5.1 Affaires découlant et projets futurs

En terminant, M. Lapointe nous informe que le spectacle L'Open House tiendra sa 7^e édition le mardi 18 novembre, toujours au Palais Montcalm, sous la coprésidence d'honneur de Guylaine Tremblay et de Régis Labeaume. Les billets sont présentement en vente et nous avons revu la tarification pour 2025-2026.

AA-2025-07 Sur proposition de Annie Clément appuyée par Olivier Hamel il est unanimement résolu :

- D'APPROUVER le Rapport Annuel d'Activités 2024-2025 de la Fondation Maison Dauphine.

6. Élection des administrateurs

Le président, Pierre Lapointe nomme les membres dont le mandat se termine cette année :

- Marco Sohier / accepte de reprendre un mandat de 2 ans
- Éric Dionne / accepte de reprendre un mandat de 2 ans
- Lynda Germain / ne renouvellement pas son mandat en tant qu'administratrice, mais offrira son aide bénévolement au niveau de l'organisation des événements de la Fondation compte tenu de sa très grande expérience dans le domaine.
M. Lapointe informe l'assemblée que nous avons 2 places vacantes et la venue de Pascale Pomerleau.

AA-2025-08 Sur proposition de Olivier Hamel appuyée Annie Clément il est unanimement résolu :

- D'APPROUVER la nomination de Marco Sohier, Éric Dionne à titre d'administrateurs et ce, pour un mandat de 2 ans.

7. Questions ou commentaires divers :

Jacynthe Carrier qui assiste à nos CA fait mention que nous travaillons fort sur notre CA et que ça bouillonne d'idées.

8. Levée de l'assemblée

AA-2025-09 Sur proposition de Olivier Hamel appuyée Annie Clément il est unanimement résolu :

- D'APPROUVER la levée de l'AGA 2025 à 20h39.